portant nomination de responsables au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

- Vu la Constitution;
- Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- **Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE:

<u>Article 1</u>^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative:

I - INSPECTION GENERALE

Inspecteur n°1: Madame HALILOU BOUBA, née SALAMATOU OUMAROU, Administrateur Civil Principal, Matricule 636 648-M, précédemment Chef de la Division de la Règlementation, de la Prospective et du Contrôle des Effectifs, en remplacement de Monsieur ZANGA Marius Gustave, appelé à d'autres fonctions.

II - SECRETARIAT PERMANENT A LA REFORME ADMINISTRATIVE DIVISION DES ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE

<u>Chef de Division</u>: Madame ESSAMA, née NGANTOA ZOA Virginie, Administrateur Principal des Greffes, Matricule 508 531-M, précédemment Chef de la Division de la Discipline et du Contentieux, en remplacement de Monsieur TSIMI Serge, appelé à d'autres fonctions. SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÊTES

III - <u>ADMINISTRATION CENTRALE</u> <u>DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES</u>

<u>Directeur</u>: Monsieur ZANGA Marius Gustave, Administrateur Principal du Travail et de la Prévoyance Sociale, Matricule 561 949-J, précédemment Inspecteur n°1, en remplacement de Monsieur DIKOUME BATINDI Hervé Brice, appelé à d'autres fonctions.

DIVISION DE LA DISCIPLINE ET DU CONTENTIEUX

<u>Chef de Division</u>: Monsieur TSIMI Serge, Administrateur Civil Principal, Matricule 575 999-M, précédemment Chef de la Division des Administrations de Souveraineté au Secrétariat Permanent à la Réforme Administrative, en remplacement de Madame ESSAMA, née NGANTOA ZOA Virginie, appelée à d'autres fonctions.

DIVISION DE LA REGLEMENTATION, DE LA PROSPECTIVE ET DU CONTROLE DES EFFECTIFS

<u>Chef de Division</u>: Monsieur DIKOUME BATINDI Hervé Brice, Administrateur Civil Principal, Matricule 601 572-M, précédemment Directeur de la Gestion des Carrières, en remplacement de Madame HALILOU BOUBA, née SALAMATOU OUMAROU, appelée à d'autres fonctions.

<u>Article 2.-</u> Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

000077 31 MARS 2022

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

YAOUNDE, le 1 2 AVR 2022

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

SERVICES DU PRÉMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Joseph DION NGUTE